

# Des outils de planification pour les Premières nations: l'adaptation à un climat variable et changeant

Août 2006

1 2 3 4 5 6



Manuel 6  
La surveillance des progrès et du  
changement

## Des outils de planification pour les Premières nations: l'adaptation à un climat variable et changeant Liste des manuels

Mettre en oeuvre le processus de planification	Manuel 1
Les impacts du changement climatique sur la communauté	Manuel 2
La viabilité de la collectivité et sa vulnérabilité	Manuel 3
L'identification des solutions	Manuel 4
Viser l'adaptation	Manuel 5
La surveillance des progrès et du changement	Manuel 6

Les présents manuels ont été créés par le Centre for Indigenous Environmental Resources de concert avec la Nation des Dakotas de Sioux Valley, du Manitoba ainsi que la Nation crie Peter Ballantyne de la collectivité de Deschambault Lake, en Saskatchewan.

Pour toute question ou observation sur les présents manuels, communiquez avec [earth@yourcier.org](mailto:earth@yourcier.org).

Ces ressources ont pour objectifs d'offrir aux Premières nations des manuels sur l'adaptation aux changements climatiques qui se veulent conviviaux et tiennent compte de l'identité culturelle afin de les aider à planifier des mesures pour éviter ou atténuer les impacts des changements climatiques, ou s'y adapter. L'ouvrage présente un processus de planification et un cadre décisionnel qui prévoient une application à grande échelle, des mesures d'adaptation locales et des modifications continues.

© Centre for Indigenous Environmental Resources Inc., 2006. Tous droits réservés. La reproduction du présent ouvrage est permise sans autorisation particulière du Centre autochtone de ressources environnementales, dans la mesure où il s'agit d'une reproduction exacte et que l'ouvrage n'est pas utilisé à des fins commerciales ou dans un contexte propre à induire en erreur. Aucune modification n'est permise sans l'autorisation du Centre for Indigenous Environmental Resources.

On a pu créer ces manuels grâce à l'appui financier du Programme sur les impacts et l'adaptation liés aux changements climatiques du gouvernement du Canada ainsi que du Programme d'action pour les collectivités autochtones et nordiques d'Affaires indiennes et du Nord Canada.

## Contenu

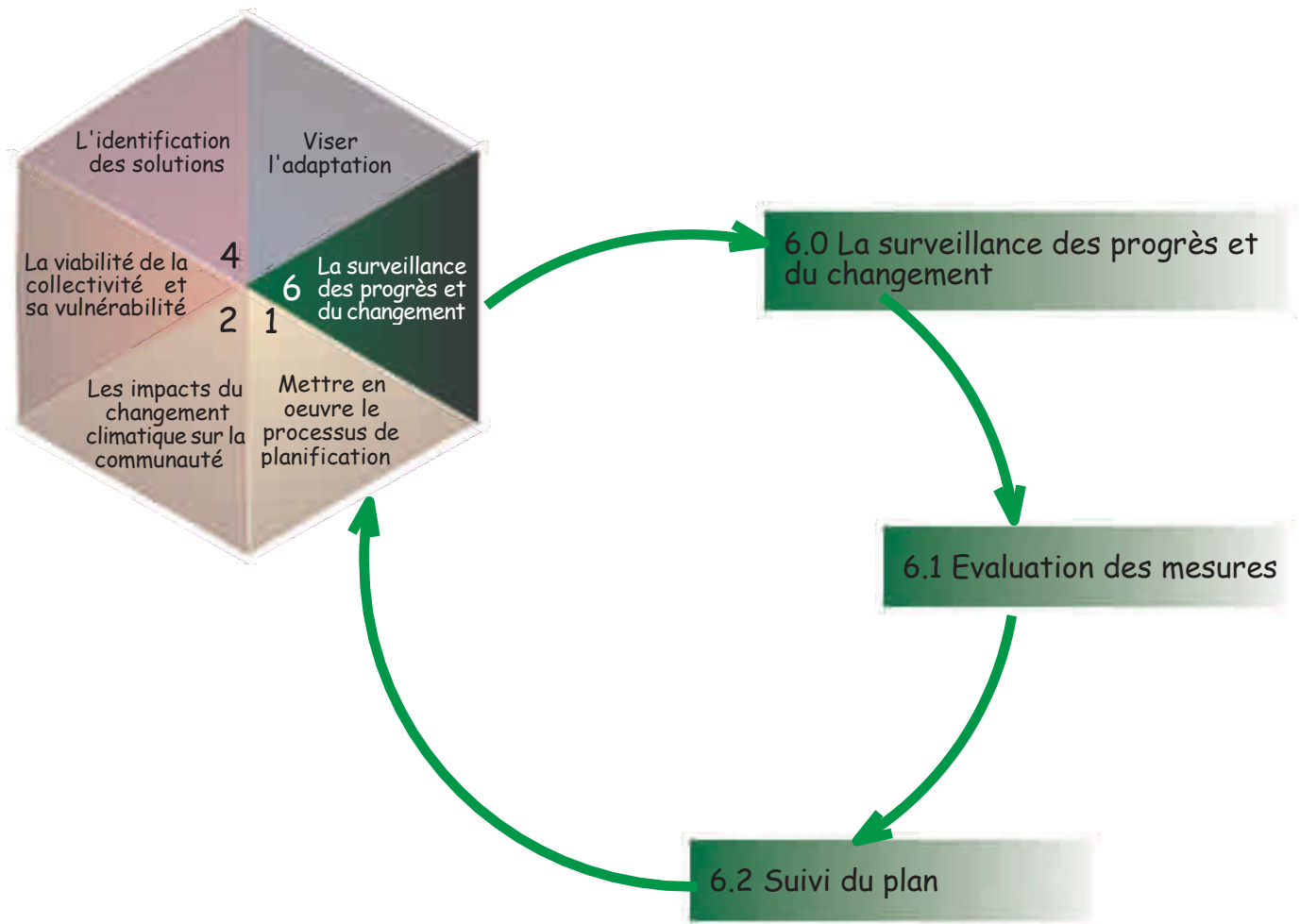
6.1 La surveillance des progrès et du changement	1
6.2 Évaluation des mesures	1
6.3 Suivi du plan	5

### Expériences communautaires:

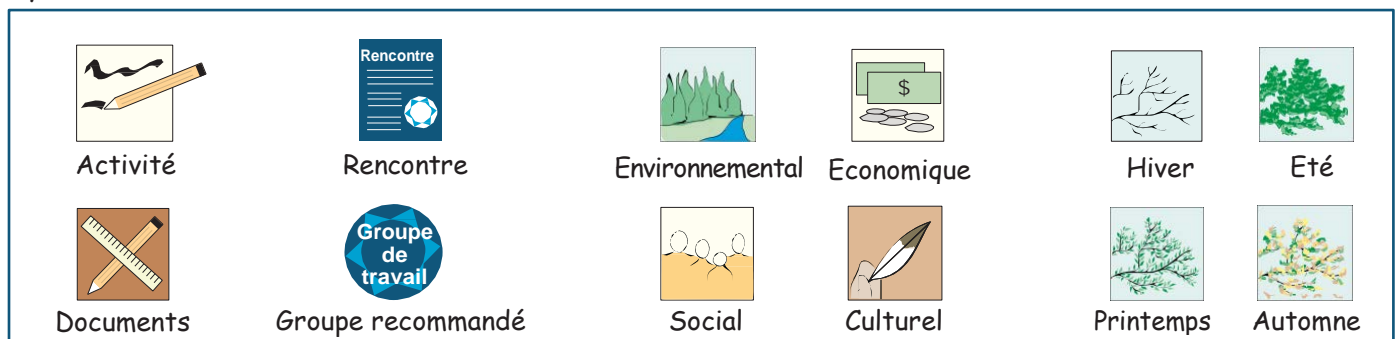
La participation de la collectivité, c'est la clé!	5
Modification de votre plan	6

## Bien comprendre le processus de planification

Les manuels renferment des activités et des renseignements pour mener à bien le processus de planification. Chaque ouvrage débouche sur les étapes suivantes du processus.



### Symboles utilisés dans les manuels



## 6.0 La surveillance des progrès et du changement

### Assurer le suivi de nos succès et des changements climatiques, et adapter nos plans en conséquence

Comment saurez-vous si les plans de la Première nation placent la collectivité sur la bonne voie? Sans suivre les succès de vos initiatives, demeurer bien au fait des impacts des changements climatiques et continuer de prendre le pouls de la collectivité sur le plan de son développement et de ses besoins, il sera difficile de savoir avec certitude si le plan et ses mesures donnent les résultats escomptés. Voilà pourquoi il est primordial de mettre en branle un processus de surveillance formel – pour se tenir au courant des progrès et, au besoin, apporter des changements.

### 6.1 Évaluation des mesures

Est-ce que les mesures, qu'il s'agisse de projets, de politiques ou d'autres initiatives, mettent la Première nation sur la bonne voie? Il est important de suivre les progrès et le succès des mesures s'inscrivant dans le cadre de votre plan en matière de changement climatique pour vous assurer qu'elles sont mises en oeuvre avec succès (de façon efficace et efficiente, en temps opportun, etc.) et qu'elles atteignent les résultats escomptés. Il peut arriver que la mise en oeuvre de projets et de politiques donnent des résultats non souhaités (positifs ou négatifs). Il importe donc de les cibler et de bien comprendre la pleine incidence des mesures faisant partie de votre plan communautaire en matière de changement climatique.

Afin de faciliter le plus possible l'évaluation de vos mesures, l'équipe travaillant à chaque projet, politique ou initiative doit prendre des notes et tenir des dossiers exhaustifs. Ainsi, si des problèmes ou des préoccupations surviennent, si les plans sont modifiés en raison de nouvelles ressources humaines ou financières, ou si l'étendue du projet



change (diminue ou augmente), un membre de l'équipe doit documenter l'information. En outre, il serait bon que l'équipe de projet ou de politique consigne les réflexions des membres concernant ces changements, de façon à disposer de certaines données personnelles et précieuses sur les progrès ou les défis. En plus de faciliter l'évaluation, cette pratique sera aussi bénéfique pour la gestion de projet.

Pour évaluer les mesures s'inscrivant dans votre plan, il est préférable de mettre sur pied une équipe d'évaluation ou de surveillance distincte constituée d'une diversité de personnes de la collectivité pour chaque projet, politique ou initiative. Vous pourriez utiliser une forme d'évaluation plus participative en invitant certains membres de l'équipe de projet à faire partie de votre équipe de surveillance. Il s'agira toujours d'une évaluation objective et indépendante puisque ces membres ne sont pas les seuls à évaluer « leurs » projets, mais travaillent de concert avec d'autres membres de la Première nation en vue de donner un aperçu du projet (que seuls les participants connaîtraient) et d'examiner soigneusement ses succès et ses défis.

## Fixer un



À l'égard de chaque projet, l'équipe d'évaluation ou de surveillance devrait :

- rencontrez des personnes qui travaillent au projet et des personnes concernées (s'il s'agit par exemple d'un projet visant à offrir des occasions récréatives aux jeunes, l'équipe doit parler à des jeunes), examinez les plans initiaux du projet et étudiez les notes prises lors des réunions, les dossiers financiers et d'autres documents afin d'acquérir une bonne connaissance du projet.
- Tentez d'évaluer tous les six mois les progrès des mesures du plan (afin de repérer les problèmes et les enjeux tôt dans le processus et d'apporter des modifications, ainsi que pour améliorer les bonnes méthodes de façon à pouvoir, au terme du projet, élaborer une liste des leçons apprises pouvant s'appliquer à des mesures futures et contribuer à les rendre encore plus efficaces).
- Pour amorcer l'évaluation de ces nouveaux projets ou nouvelles politiques, servez-vous des tableaux créés par le groupe de travail dans le cadre des exercices du manuel 5, qui exposent le cadre de mise en oeuvre de chaque mesure.
- Réfléchissez aux questions d'évaluation liées à chacun des aspects et ajoutez des questions supplémentaires à la liste proposée :

Mesures	Rôles et responsabilités	Jalons	Budgets provisoires	Échéanciers détaillés	Mesures du succès	Autres besoins en matière de planification?
	Les gens sont-ils identifiés capables de rencontrer leurs responsabilités ?	Les jalons ont-ils été réalisés en temps opportun?	Le budget est-il suffisant (pour les déboursés)?	Respecte-t-on actuellement l'échéancier?	Ces indicateurs de succès ont-ils été atteints?	En quoi la mesure prise influe-t-elle sur les quatre domaines de viabilité?
	Les rôles assignés sont-ils appropriés ou faut-il en assigner de nouveaux?	Les résultats / produits de chaque jalon correspondent-ils à ce qui avait été prévu?	Le budget prévu pour les traitements (personnel à l'interne et à l'externe) est-il suffisant?	Continuera-t-on à respecter les délais?		

### 6.1.1 Évaluation des indicateurs

Choisir les bons indicateurs de succès constitue une étape importante de l'évaluation. Il arrive que l'on choisisse d'examiner des indicateurs qui semblent liés au résultat évalué alors que ce n'est pas le cas. Par exemple, si le projet a pour objectif notamment d'améliorer la santé de la collectivité, le fait d'évaluer cet objectif en relevant le nombre de participants à des ateliers de nutrition et d'exercice ne vous révélera aucun renseignement sur l'acquisition ou non de connaissances sur les choix santé des participants, ni s'ils appliquent ces connaissances dans leur quotidien. Cela ne veut pas dire de négliger de consigner le nombre de participants à des ateliers - mais il vous faudra pousser l'analyse pour comprendre et évaluer l'efficacité des ateliers. Par exemple, l'équipe d'évaluation pourrait parler aux participants un ou deux mois plus tard pour savoir ce dont ils se rappellent et quelles mesures ils ont prises en matière d'alimentation et d'exercice.

Les indicateurs peuvent être qualitatifs, tels que des opinions et des perceptions ou, au contraire, quantitatifs, tels que des chiffres, des ratios et des pourcentages..

Les indicateurs qui vous serviront à mesurer le succès des mesures devraient être :



- valables (mesurent-ils réellement le résultat);
- fiables (constants au fil du temps);
- sensibles (aux changements afin qu'ils soient liés aux résultats);
- simples (faciles pour la collecte et l'analyse);
- utiles (faciliteront-ils la prise de décisions?);
- abordables (respectera-t-on le budget existant en utilisant cet indicateur).

### 6.1.2 Modification aux mesures et aux activités

En six mois, il peut apparaître clairement qu'une mesure n'atteint pas ses objectifs, prend du retard ou qu'on y a dépensé plus d'argent que prévu à ce stade du calendrier d'exécution. Ne vous inquiétez pas outre mesure - c'est cette approche de suivi des mesures et d'évaluation durant la mise en oeuvre du projet ou de la politique qui peut être gage de succès!

Examinez où les activités du projet ont fait défaut et collaborez avec toute l'équipe de projet / politique pour apporter les correctifs nécessaires. Tentez de trouver des occasions de repousser les échéanciers du projet, d'avoir accès à des fonds supplémentaires ou à plus de personnel pour mettre en oeuvre la mesure, ou de modifier l'étendue même de la mesure. Il faudra au minimum apporter des correctifs à l'un de ces aspects.

Reportez-vous aux constatations de l'évaluation des projets achevés pour modifier les activités et les plans aux fins des mesures futures. Tirez des leçons des défis rencontrés afin de les atténuer ou de les éviter. Et tirez des enseignements des succès afin d'en tenir compte dans les projets futurs.

**Soyez transparent et communiquez à votre Première nation l'information sur les succès et les défis continus des mesures prises dans le cadre de votre plan communautaire en matière de changement climatique.**

**Vous pourriez communiquer l'information lors de réunions du conseil de bande ou d'assemblées publiques, sur des affiches, des tableaux d'affichage ou dans des bulletins - peu importe le moyen, l'important c'est de passer le mot!**



## 6.2 Suivi du plan

Outre le suivi et l'évaluation des mesures individuelles prises par votre Première nation dans le cadre de son plan communautaire en matière de changement climatique, vous voudrez également assurer le suivi du plan dans son ensemble. Le plan permet-il de concrétiser la vision de la collectivité? Agit-il sur les facteurs de vulnérabilité aux changements climatiques, tel que prévu? Les impacts locaux des changements climatiques et les facteurs de vulnérabilité en résultant sont-ils survenus tel qu'escompté ou sont-ils différents, d'une façon quelconque?

### **La participation de la collectivité, c'est la clé!**

La collectivité - par le biais du groupe de travail, de rencontres avec des jeunes, des aînés et d'autres membres intéressés - a tenu une grande place dans votre processus de planification communautaire en matière de changement climatique. Ces gens, et ceux qui souhaitent maintenant participer, joueront aussi un rôle important dans le processus de suivi. Vous pouvez réaliser à nouveau plusieurs des activités du processus de planification (p. ex., la détermination des impacts des changements climatiques et des éléments de vulnérabilité pour assurer la viabilité de la collectivité), moyennant quelques petites modifications afin de suivre l'évolution des enjeux et des besoins de la collectivité. Les renseignements obtenus des membres de la collectivité au cours de ces séances interactives peuvent être jumelés à d'autres renseignements sur les progrès du plan (soit en surveillant le succès de divers projets ou diverses politiques) pour se faire une bonne idée des succès du plan et déterminer s'il permet toujours d'amener la Première nation dans la direction souhaitée.



## 6.2.1 Modification de votre plan

Conforme à



Il serait utile de rencontrer régulièrement le groupe de travail (chaque année ou aux deux ans par exemple) afin de passer brièvement en revue l'efficacité du plan et ses impacts sur la collectivité. La Première nation pourra alors apporter des corrections en cours de route, sans s'imposer trop fréquemment un examen formel du plan. Par exemple, au cours de ces examens, vous pourriez déterminer que les mesures prévues dans trois ou quatre ans devraient être adoptées plus tôt ou plus tard en raison de l'évolution des priorités ou des capacités de la collectivité. Comme votre plan n'est pas statique, vous pouvez le modifier en cours de route pour assurer l'évolution de la collectivité vers la concrétisation de sa vision. Il est tout à fait possible que vous deviez adapter le plan à des changements locaux liés à l'environnement et à l'économie, ou à des réalités sociales et culturelles de la Première nation.

Même si vous ne voulez pas apporter trop régulièrement de changements considérables à votre plan, il faudra souvent y faire de petites corrections qui aideront la Première nation à rester sur la voie de la viabilité. L'important, c'est de trouver un juste équilibre entre un plan statique (que la communauté ne peut ni améliorer, ni modifier) et un plan beaucoup trop souple (qui est si souvent modifié qu'il ne semble plus y avoir véritablement de plan). Lorsque vous le pouvez et que c'est approprié, faites participer la collectivité à ces étapes.

### Modification de votre plan

---

Voici des exemples de changements liés à la viabilité de la collectivité qui peuvent entraîner, au cours d'un examen continu, des modifications à votre plan :

**Environnement** : Les périodes de sécheresse découlant des changements climatiques sont plus sérieuses que prévu.

**Économie** : Des projets passés connaissent du succès et il devient moins urgent de créer des emplois.

**Société** : Le nombre de jeunes décrocheurs augmente.

**Culture** : Des gens qui parlent des langues autochtones reviennent dans la collectivité et commencent à enseigner à l'école.

## 6.2.2 Réexamen du plan communautaire en matière de changement climatique

Tous les six ou sept ans, il est important de refaire un processus de planification, mais sans devoir redéfinir la vision, puisque celle-ci a été créée avec l'appui de plusieurs membres de la collectivité et est à l'image de ce que souhaitent et rêvent les gens pour la Première nation dans 30 ans ou plus. Gardez bien cette idée et cette image à l'esprit et portez-les à l'attention de la collectivité lorsque vous entamerez le nouveau processus de planification.

Pendant que vous refaites le processus de planification, vous pouvez réexaminer plusieurs des activités proposées dans les manuels 2 à 5. Analysez les impacts des changements climatiques pour déterminer si des impacts locaux et des vulnérabilités ou points faibles connexes sont nouveaux, ont changé ou sont plus ou moins graves que prévu. Ces renseignements influenceront sur le processus de planification, comme ce fut le cas au cours de la première phase de planification, en laissant entrevoir des solutions pour agir sur les vulnérabilités qui touchent plusieurs domaines de viabilité. Faites à nouveau les activités d'établissement des priorités et d'adoption de mesures afin de permettre à la Première nation de satisfaire ses besoins de planification communautaire et de changement climatique pour les cinq ou six prochaines années.

Assurez-vous de mobiliser des membres de votre collectivité dans ce processus d'examen de sorte que les idées intégrées dans ce « nouveau » plan soient représentatives du plus grand nombre de personnes possible, ainsi que pour renforcer l'appui et l'enthousiasme des gens à l'égard de cette nouvelle étape du processus de planification. Ici encore, revenez sur les activités réalisées dans les autres manuels pour recenser des idées sur la façon de faire participer les dirigeants, un groupe de travail, des aînés et des gens de la collectivité en général à une séance de remue-méninges pour trouver des solutions aux nouveaux enjeux, établir les priorités et transposer les idées en mesures concrètes. Ensemble, les dirigeants et les membres de la collectivité peuvent placer et garder la collectivité sur la voie du succès!

« Rencontrez à nouveau ces groupes dans le cadre de votre réexamen du plan communautaire en matière de changement climatique ».



## Remarques

**Remarques**

## Remarques

**Remarques**

